



DECISION N° 2023-102

**Création de locaux sportifs au Parc des Sports-
Mission d'assistance Technique à Maîtrise d'œuvre,
Économie, Structure et fluides**

Direction Grands Projets Bâtiments

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

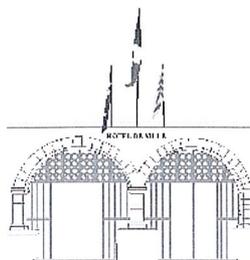
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT.

Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles L 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, il convient de conclure un marché concernant la **Mission d'Assistance Technique à maîtrise d'œuvre Economie, Structure et Fluides, dans le cadre de la création de locaux sportifs au Parc des Sports**

Afin de répondre à la demande de la Direction des sports, un projet de création de locaux sportifs intégrant des vestiaires, des salles de soins et de musculation, un espace de récupération, une salle de vie et une salle vidéo ainsi qu'un espace de travail et de vie pour les entraîneurs sera réalisé au parc des sports.

Cette construction sera réalisée en interne par les services de la Ville, la compétence architecturale sera assurée par Nathalie GARCIA Architecte de la Ville. Pour autant il est nécessaire afin de mener à bien les études techniques de projet de travailler avec un bureau d'étude externe qui apportera ses compétences en matière d'économie de la construction, de fluides et de structure.



Pour finaliser cette construction, une mission de d'Assistance Technique à Maîtrise d'Œuvre a été lancée le coût de celle-ci a été estimé à 80 000 € H.T.

Le 28 novembre 2022, un avis d'appel public à la concurrence a été inséré sur le site de la Ville fixant la date de remise des offres au 19 décembre 2022 à 12 h dernier délai.

Une seule offre a été réceptionnée dans les délais.
L'offre étant conforme administrativement, il a été procédé à son analyse.

Critères de jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Critères	Pondération
1. Prix des prestations – Mode de calcul : (offre / moyenne des offres) x coefficient	50 %
2. Méthodologie proposée – Mode de Calcul : 1-(note/10) x coefficient	30 %
3. Composition et qualification de l'équipe – Mode de calcul : 1-(note/10)x coefficient	20%

DECIDE

ARTICLE 1 :

De retenir après analyse et négociation, l'offre parfaitement conforme aux prescriptions techniques, présentée par :

- **Le groupement de sociétés représenté par SARL PITSCHEIDER Jean-Thomas Economiste de la construction (mandataire)**, 86 avenue Albert SCHEWEITZER - 66000 PERPIGNAN, composé de :
- **SAS E.U.R.L. ENR.** – 37 avenue Gilbert BRUTUS, 66000 PERPIGNAN.
- **ETVI Ingénierie MONTOYA-16** avenue Eole, Tecnosud 66100 PERPIGNAN
Pour un montant de 86 827,50 € H.T., soit un montant de 104 193€ TTC

ARTICLE 2 :

L'attributaire a été avisé par courrier en date du 3 janvier 2023 que son offre a été retenue.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,
Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

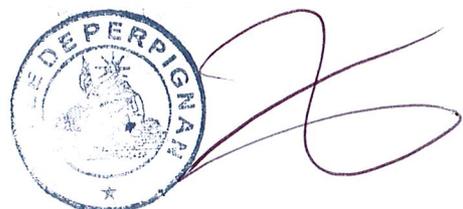
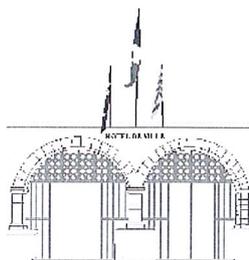
Fait à Perpignan, le **31 JAN. 2023**

ID Télétransmission : 066-216601369- 2023 0131 -168 131-AU- 1-1

Accusé reçu le : **31 JAN. 2023**

Affiché le : **31 JAN. 2023**

M. François DUSSAUBAT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint

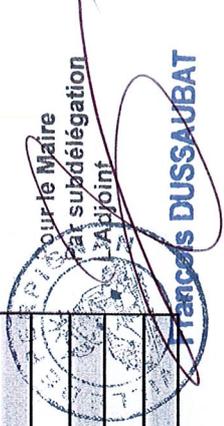


RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

PERPIGNAN, LE 31 JAN. 2023

Assistance technique à maîtrise d'oeuvre, Economie, structure et fluides pour la création de locaux sportifs au parc des sports

Estimation € HT	80 000,00	Estimation travaux	
Critères de sélection	Prix	coefficient :	50%
	Méthodologie proposée	calcul : (offre/moyenne des offres)x0,5	
		coefficient :	30%
	Composition et qualification de l'équipe	calcul : 1-(note/10)x0,3	
coefficient :		20%	
		calcul : 1-(note/10)x0,2	



1) Prix

Equipes (Mandataire)	Montant des Offres € HT	Note
A l'ouverture des plis (Acte d'engagement)	Après Négociation	(offre/moyenne des offres)x0,5
PITSCHIEDER Jean-Thomas	88 900,00	0,500
Moyenne des Offres	88 900,00	86 827,50

Vérification de la viabilité économique des offres paraissant anormalement basses selon RC Offres et conformément aux articles L. 2152-6 et R. 2152-3 à R 2152-5

1) Par comparaison avec les autres offres :
 Offres > 20% de la moyenne : 106 680,00

Moyenne sans les offres > 20% :
 Moyenne sans les offres > 20% moins 10% :
 Offre devant être interrogées :

2) Par comparaison avec l'estimation du service acheteur :
 Différence de 20% avec l'estimation de 80 000 €HT :
 Soit offres < à : 66 666,67
 Offre devant être interrogées : Il n'y a pas d'OAB

L'Ingénieur en Chef
M. RAMONET



**Pour le Maire,
 L'Adjoint Délégué
 Jacques PALACIN**

2) Méthodologie proposée

Equipes (Mandataire)	1- Analyse méthodologique de travail et d'organisation de chacune des phases 6 points	2- Analyse et compréhension de l'opération 4 points	Note	
			sur 10	Note (1-note/10)x30%
PITSCHHEIDER Jean-Thomas	6,00	4,00	10,00	0,000
-				

3) Composition et qualification de l'équipe

Equipes (Mandataire)	1- Composition de l'équipe 4 points	2- Qualification des intervenants 6 points	Note	
			sur 10	Note (1-note/10)x20%
PITSCHHEIDER Jean-Thomas	4,00	6,00	10,00	0,000
-				

4) Classement des offres

Après analyse des notes méthodologiques et applications des critères énoncés dans l'avis de publicité les candidats sont classés comme suit :

Equipes (Mandataire)	Notes obtenues par critère				Classement final	
	Prix	Valeur technique de l'offre		Classement final		
		Classement	Classement			
PITSCHHEIDER Jean-Thomas	0,500	1	0,000	1	0,500	1
-						